



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4762

Approbation d'une convention de partenariat et de mandat entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et la société Lyon le Grand Tour pour la mise en place d'une proposition de visite couplée découverte de Lyon en bus à impériale ou tram et visite commentée au musée

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4762 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ET DE MANDAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE
DES BEAUX-ARTS ET LA SOCIETE LYON LE GRAND
TOUR POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PROPOSITION DE
VISITE COUPLEE DECOUVERTE DE LYON EN BUS A
IMPERIALE OU TRAM ET VISITE COMMENTEE AU
MUSEE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

Afin d'augmenter l'offre culturelle pour les publics touristiques en groupes, la société Lyon Le Grand Tour et le Musée des beaux-arts de Lyon se sont rapprochés afin de proposer une visite couplée avec un tarif préférentiel permettant la découverte de la ville de Lyon en bus à impériale ou en tram complétée par une visite au Musée des beaux-arts de Lyon.

Conformément à l'article L1611-7-1 du code général des collectivités territoriales, la société Lyon le Grand Tour émettra une seule facture aux organismes ayant choisi ces visites couplées entre Lyon le Grand Tour et le musée et reversera au musée la part lui revenant pour sa prestation, afin de faciliter la promotion et l'administration de ces offres.

La convention annexée au présent rapport a pour objet de fixer les conditions et les modalités de ce partenariat jusqu'au 31 décembre 2019, en confiant notamment l'encaissement des recettes de la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts à Lyon le Grand Tour et le reversement d'une partie de celles-ci au Musée des beaux-arts de Lyon.

Vu l'article L1611-7-1 code général des collectivités territoriales ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat et de mandat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et la Société Lyon le Grand Tour pour la mise en place d'une proposition de visite couplée avec un tarif préférentiel permettant la découverte de la ville de Lyon en bus à impériale ou en tram, complétée par une visite au Musée des beaux-arts de Lyon, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 3- Les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2019, Nature 7062, Fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER